

de dollars en prêts destinés à d'importants projets industriels. L'opposition japonaise se plaignait néanmoins que c'était payer le prix fort (plusieurs millions de dollars) pour de simples regrets, sans aucune garantie que le gouvernement sud-coréen châtierait réellement Kim Dong Woon ou relâcherait effectivement Kim Dae Jong. Entre-temps, l'opposition coréenne se plaignait que la visite du premier ministre Kim à Tokyo avait été une mission d'excuses humiliantes et une demande d'aumône.

L'affaire cessa de faire les manchettes à Séoul et à Tokyo, mais rebondit neuf mois plus tard lorsque le gouvernement coréen annonça qu'il abandonnait l'enquête au cours de laquelle, expliquait-il, on n'avait trouvé aucun indice permettant d'identifier les ravisseurs ni assez de preuve pour détenir Kim Dong Woon. Il ne comptait donc plus poursuivre les négociations avec le Japon à ce sujet. En outre, Kim Dae Jong devrait passer en jugement pour avoir violé la loi des élections en 1967 et 1971 avant qu'on ne lui accorde son passeport.

Assassinat

Par une ironie du sort, les Sud-Coréens rejetaient le 15 août 1974 les «concessions» de novembre et, le jour même, une tentative d'assassinat du président Park se soldait par la mort de sa femme. L'assassinat eut lieu en Corée à une réunion tenue au Théâtre national de Séoul pour marquer le 29^e anniversaire de la libération sud-coréenne de l'emprise japonaise. Le Japon se trouvait en mauvaise posture car il avait fourni le pistolet, le passeport et le milieu de la conspiration.

Selon les premiers rapports, l'assassin était un certain Yukie Yoshii, Japonais de souche coréenne, ce qui amena l'ambassadeur japonais à présenter au gouvernement coréen des excuses officielles pour une tentative d'assassinat par un citoyen japonais. On découvrit ensuite que la femme de Yoshii avait été une compagne de classe du véritable assassin, Mun Se Kwang, et qu'elle avait donné à Mun des copies d'état civil de la famille de son mari ainsi qu'un acte de résident supposé pour lui permettre d'obtenir un prêt. Mun s'est servi de ces papiers pour se faire délivrer un faux passeport japonais qu'il utilisait le 6 août 1974 pour se rendre en Corée dans le but d'assassiner le président Park. Mun est né en 1951 au Japon, où son père, résident permanent d'origine coréenne, s'était installé avant la Seconde Guerre mondiale. Il était apparemment procommuniste et un admirateur de Mao Tsé-toung et de Kim Il Sung. Au Japon, il avait en outre adhéré au Chapitre



Photo UPI

M^{me} Park Chung Hee, épouse du président de la Corée du Sud, fut tuée lors d'une tentative d'assassinat de son époux. Comme l'assassin semblait être un Japonais, les relations entre le Japon et la Corée du Sud devenaient extrêmement délicates l'année dernière.

d'Osaka du «Comité de délivrance de M. Kim Dae Jong», un groupe d'opposition civile au régime de Park.

Les autorités de Séoul accusèrent le Chosoren, sympathisant de la Corée du Nord, d'avoir organisé et financé le complot contre la vie de Park bien que les dirigeants du Chosoren, à Osaka, l'aient immédiatement démenti. Dans les milieux japonais, on voyait mal comment prouver légalement qu'il existait un lien entre l'activité du Chosoren et le complot machiné par Mun Se Kwang. Le 19 août, soit quatre jours après l'assassinat, le ministre japonais des Affaires étrangères Toshio Kimura indiquait que son gouvernement n'avait aucune intention de sévir contre les opposants au régime sud-coréen. Le Japon et la Corée du Sud ont des systèmes politiques différents, ajoutait-il, et la liberté de pensée et de parole est garantie au Japon. «Aucune activité ne sera assujettie à des mesures de contrôle à moins qu'elle n'aille à l'encontre de la loi japonaise.» Le premier ministre Kakuei Tanaka se rendait à Séoul le jour même pour assister aux obsèques nationales de M^{me} Park, après lesquelles il visitait le président Park pour lui présenter les condoléances du Japon. En réponse à une demande, M. Tanaka promettait que la police japonaise coopérerait à l'enquête sur le complot, ajoutant toutefois qu'elle le ferait dans le cadre des lois japonaises.